

STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Sur proposition du groupe PLR,

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

par 26 oui et 3 abstentions

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

1. De réaliser par la task-force interservices un état des lieux de l'utilisation des parkings par la commune pour son usage propre, pour les véhicules communaux et ceux de son personnel et pour les personnes qui louent ou utilisent des bâtiments communaux et, sur cette base, proposer des mesures visant à optimiser les parkings utilisés et favoriser l'usage de la mobilité douce ou de véhicules plus respectueux de l'environnement ;
2. D'obtenir le label Ecomobilité ;
3. De choisir le domaine de la mobilité comme premier projet Smart City et proposer à cette fin un programme de travail.

* * *